



Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2020

Personnes présentes : Fauchard Didier (Directeur MGEN 49, visiteur et futur adhérent), Louvigny Denis (Adhérent 2020), Pelletier Gérard (Membre CA démissionnaire), Rolland Hervé (Adhérent 2020 – membre CA), Sourisseau Yannick (Adhérent 2020 – membre CA), Moisson Evelyne (adhérente 2020), Guiter Philippe (Adhérent 2020), Sourisseau Annick (adhérente 2020), Guichard Olivier (Membre CA - adhésion fin 2019 / report 2020)

Absents excusés : Raimbault Valérie (adhésion non renouvelée / pouvoir à Gérard Pelletier, Chambraud Christine (adhésion 2020 en cours / pouvoir à Rolland Hervé, Lombard Anne-Marie (adhérente 2020), pouvoir à Moisson Evelyne, Seniow Antoine (Adhérent 2020)n Mauricard Eric (Adhérent 2020), pouvoir à Sourisseau Yannick, Mauricard Martine (Adhésion 2020), pouvoir à Sourisseau Annick, Sadia Hannoui, Maribé Viau.

Ordre du jour :

- Lecture et approbation du rapport moral et approbation
- Lecture du bilan financier et approbation
- Candidatures et vote des candidats au CA
- Questions diverses.

La séance est ouverte à 12h15

Le nombre de personnes présentes et représentées est de 12 sur 16 adhérents à jour de leur cotisation 2020. Le quorum est atteint et l'assemblée peut délibérer.

1 - Lecture du rapport moral

Lecture du rapport moral faite par Yannick Sourisseau, président sortant.

Des questions sont posées par l'Assemblée notamment sur l'ambiance évoquée dans ce rapport, par les membres présents.

Le président, mis en cause par les membres démissionnaire affirme qu'il s'agit avant tout d'une histoire de rapports humains, les premiers membres du CA ne se connaissant pas vraiment et leurs objectifs n'étant visiblement pas les mêmes. Il fait amende honorable en évoquant son caractère, pas toujours facile, exacerbé par sa maladie, mais aussi de son souhait de développement de l'association pas toujours compris et qui ne doit pas se limiter au seul concert.

Les deux membres démissionnaires présents ont également répondu aux questions des nouveaux membres confirmant qu'ils ne trouvaient pas leur place dans cette association en

argumentant qu'ils n'étaient pas toujours au courant des démarches entreprises par un président fondateur omniprésent. Des observations considérées comme plutôt classiques par les nouveaux membres.

Le rapport est approuvé par 11 voix et une abstention sur 12 votants et représentés.

2 – Lecture du bilan financier

Lecture du rapport moral faite par Olivier Guichard, trésorier adjoint sortant.

Le bilan financier ci-joint est positif et permet de **dégager une somme de 18 000 € qui sera reversée à l'Institut de Cancérologie de l'Ouest**, pour un projet de soins, le mardi 3 mars à 18h30.

Dans les grandes lignes, le produit des concerts s'élève à :

23 138 € pour une charge de 11 078,24 €

Le produit des autres activités (marche nordique) s'élève à :

419, 50 € pour une charge de 712 €

Le produit des services extérieurs (adhésion, dons...) s'élève à :

11 998,06 € pour une charge de 148,49 (assurance, fourniture...).

Le produit des autres services extérieurs s'élève à

8,60€ pour une charge de 1790,75 (publicité, merchandising, frais de mission...).

Le total produit s'élève 35 564,16 € pour un total de charge de 13 729 €.

Le trésorier souligne que des dons d'entreprises ne sont pas encore effectués (Evolis, Nouvelles Galeries) mais devraient l'être prochainement.

Avec le report de l'année précédente, les recettes s'élèvent à 24 984,77€

Le bilan financier est approuvé par 12 voix sur 12

3 – Remplacement des membres sortant du CA

Deux membres du CA ayant exprimé leur souhait de démissionner du CA, Catherine Goizet et Gérard Pelletier, deux autres membres ont été tirés au sort lors de la réunion qui précédait l'Assemblée Générale, afin de constituer le tiers sortant. Il s'agit de Nicolas Mayart qui n'est plus en France et ne souhaite donc pas renouveler son mandat et Maribé Viau, qui très occupée par ses fonctions de président dans l'association des villes jumelles d'Angers, ne souhaite pas renouveler son mandat.

4 postes étaient donc à pourvoir. Se sont proposés :

- **Denis LOUVIGNY**
- **Evelyne MOISSON**
- **Philippe GUITTER**
- **Eric MAURICARD**

Les nouveaux membres sont approuvés à 12 voix sur 12

Olivier GUICHARD a manifesté son souhait de quitter le Conseil d'Administration. Valérie RAIMBAULT qui envisageait de démissionner et devait prendre sa décision lors de l'AG, n'a donné aucune instruction dans ce sens à Gérard PELLETIER auquel elle avait donné son pouvoir. Mais le non renouvellement de sa cotisation et le fait qu'elle se soit retirée du fil WhatsApp du Conseil d'Administration, laisse à penser qu'elle se retire également du CA. Le message laissé à ce sujet sur son fil WhatsApp personnel, samedi soir, pour demande de confirmation, est resté sans réponse.

Deux autres postes seront donc à pourvoir dans les meilleurs délais. Les adhérents intéressés peuvent faire acte de candidature auprès du CA qui se réunira rapidement pour élire son bureau et lancer les opérations 2020.

4 – Questions diverses

Les nouveaux membres du CA ont évoqué leur souhait de développer les activités culturelles (conférences gesticulées) et sportives et surtout de faire entrer plus d'adhérents.

Il a été proposé d'impliquer plus les sportifs angevins et notamment professionnels pour le prochain Movember.

Il a également été proposé de lancer un appel à projet auprès des centres de lutte contre le cancer pour l'attribution des dons des prochaines années. Un comité d'expert sera constitué pour choisir le projet finançable. Des projets d'activité physique adaptée pourraient également être financés.

Olivier Guichard se retirant de l'association, il est proposé que l'adresse de l'association soit déplacée en un autre point à Angers, chez un adhérent. Les réunions ne seront plus organisées à l'Hostellerie du Bon Pasteur, mais à la Cité des Associations, Boulevard du Doyenné, établissement dont l'association est adhérente. Des membres présents ont également évoqué la maison des associations Frédéric Mistral à la Roseraie. Celle-ci peut également accueillir des associations nomades.

La déclaration de modification sera effectuée auprès de la Préfecture dans les meilleurs délais.

La séance est close à 12h30

Fait par le président sortant Yannick SOURISSEAU

Annexe 1



Association Cancer Osons

Rapport Moral 2019

Crée en Juin 2018, à Angers, l'association Cancer Osons qui s'est fixée pour objectif d'apporter un soutien, par la culture et le sport, aux hommes touchés par un cancer masculin, prostate et testicules, notamment, ainsi qu'à leurs proches, a poursuivi ses activités en 2019 avec l'organisation d'un concert et des randonnées marche nordique.

Le second Concert Contre le Cancer a été organisé à la mi-novembre 2019 au Chabada à Angers, mais aussi dans deux autres salles : l'Avant-Scène de Trélazé et la salle Claude Chabrol à Angers. Pareil à la première édition, ce concert réparti sur trois salles avec quatre groupes, a connu un véritable succès. Ce concert s'affiche donc comme un incontournable, beaucoup de spectateurs de la première année, convaincus par la cause soutenue, ont souhaité participer à cette nouvelle édition.

Dans la lignée de la première édition ce concert présentait des formations dites « Tribute », lesquelles rendent hommage aux groupes légendaires des années 70 – 80, en reprenant des titres appréciés par les soixantaines, ceux qui sont actuellement touchés par la maladie et qui avaient 20 ans à l'époque. Cette année l'association a de nouveau accueilli The Heyman's, tribute to The Beatles et Tramp Expérience, tribute to super Tramp. Mais aussi Kind of Queen tribute to Queen et The Jack tribute to AC/DC. Une nouvelle fois la qualité de leur prestation a enthousiasmé le public et l'on ne peut que s'en féliciter.

On peut également saluer le professionnalisme des équipes techniques du Chabada qui nous ont accompagné dans la préparation et la réalisation de cet événement musical, mais aussi celui de l'équipe de la salle Claude Chabrol et du régisseur de l'Avant-Scène de Trélazé. La troisième édition est sur les rails. Elle aura lieu le samedi 14 novembre 2020.

Dans le cadre du mouvement « Movember, lequel met en lumière les cancers masculins pendant le mois de novembre, plusieurs entreprises locales, clubs sportifs et écoles angevines, plus nombreuses que lors de la première édition ont lancé des opérations de collecte de fonds dont l'objectif est de venir grossir la somme à remettre l'année suivante. On peut donc remercier l'entreprises SCANIA France et Production qui ont récolté 3561,40 €, Evolis pour 2 120 €, Goove / MGEN pour 580 €, Les Ducs d'Angers pour 200 €, les Galeries Lafayette pour 500 €, le bureau des étudiants de Polytech Angers pour 1 000 € et SCO Angers Volley pour 26,66 €. A cela s'ajoutent les dons des adhérents, hors cotisation. Remercions aussi la Ville d'Angers qui, via son service Santé, nous a attribué gracieusement la salle Chabrol et ses techniciens. Le montant de cette prestation est évalué à 950 €. On peut également remercier la Sacem qui nous fait bénéficier de tarifs particulièrement avantageux.

Coté promotion de l'événement, celle-ci a été assurée essentiellement sur les réseaux sociaux, et notamment sur Facebook sur lequel nous avons acheté un espace publicitaire pour toucher les

spectateurs du Grand Ouest. Cette année 5 médias ont parlé du concert, en amont : Ouest France, Chérie FM, Virgin Radio, Radio Campus, et Vià Angers (Angers Télé).

Les résultats financiers (bénéfices des concerts et dons des entreprises et particuliers) vont nous permettre de remettre à l'institut de Cancérologie de l'Ouest, un chèque conséquent de 18 000 €, soit près de 4 fois plus que lors de la première édition. Le chèque sera remis le 3 mars prochain, à l'ICO, lors d'une cérémonie officielle organisée dans l'amphi de l'établissement de Santé.

Côté sportif, les randonnées marche nordique se sont poursuivies en partenariat avec la société O2 Sport Santé. Malgré une légère progression, nous n'avons pas atteint le nombre de participants permettant d'équilibrer le budget de cette activité. Si cette activité est loin de faire l'unanimité au sein du Conseil d'Administration, il apparaît nécessaire de la poursuivre en changeant le principe du partenariat afin de ne pas déstabiliser nos frais de fonctionnement. D'autres projets (yoga du rire, coaching bien-être, renforcement musculaire, ...) pourraient être proposés selon le même principe. En effet l'association ne doit pas seulement être organisatrice de concerts. Pour satisfaire ses adhérents et en particuliers les malades, elle se doit de proposer d'autres activités au cours de l'année. Une solution qui doit permettre de renforcer les liens et faire venir de nouveaux adhérents

A la fin 2019, l'association comptait 21 adhérents pour un montant total de 195 € d'adhésion, soit un peu moins que l'an dernier. Elle a reçu plusieurs dons manuels pour un montant de 310 €.

Des liens ont été établis avec l'Université d'Angers qui devrait adhérer à l'association au cours de l'année et organiser des événements plus conséquents dans le cadre de Movember. D'autres entreprises ont souhaité également rejoindre le cercle de nos soutiens : l'assureur AXA et plus récemment l'entreprise TE Connecting de Pontoise. Notre visibilité n'a donc pas de frontières, grâce aux réseaux sociaux. Ce nombre croissant de partenaires va nous amener à créer une commission spécifique.

Si l'an dernier on pouvait souligner le bon état d'esprit et la convivialité qui régnait au sein de l'équipe dirigeante ce n'est plus vraiment le cas cette année. Malgré la réussite de cette seconde année, des conflits sont nés au sein du Conseil d'administration. Le président fondateur, autour duquel cette association a été lancée, est principalement mis en cause pour sa compétence à diriger l'équipe. Je le déplore autant que je ne le comprends pas. Car malgré quelques coups de gueule, inévitables, j'ai fait ce que je pouvais pour arranger les choses, malgré les effets secondaires de ma maladie, faisant en sorte que la cause que nous défendons passe avant les intérêts personnels et les états d'âme. Mais visiblement nous ne nous sommes pas compris, certains ayant manifesté leur souhait de quitter le Conseil d'Administration, argumentant qu'ils ne s'y retrouvaient plus. Malgré leur compétence, que nous regretterons certainement, chacun est bénévole et libre de quitter l'association s'il ne s'y sent pas bien. Gageons que d'autres sauront les remplacer pour poursuivre leur œuvre.

Le CA est constitué de 3 à 12 personnes. Statutairement, un tiers, soit 4 membres devaient quitter le CA. Deux ont manifesté leur souhait de démissionner et les deux autres, tirés au sort, ont souhaité ne pas renouveler leur mandat pour des raisons personnelles. 4 postes minimum sont donc à pourvoir, à moins que d'autres souhaitent également quitter le CA. Ceux qui veulent donc faire acte de candidature pourront le faire après l'approbation du bilan financier.

Yannick Sourisseau
Président de l'association.

Annexe 2 : Bilan financier

CHARGES		2019	PRODUITS		2019
Soirées			Soirées		
alimentation soirée chabada		936,98	billetterie		22799,00
location salles		1460,00	vestaire		150,00
places concerts		690,00	boissons		189,00
entretien ménage		180,79			
Sécurité Chabada		980,00			
sacem		719,57			
Groupes					
groupes		5810,90			
défraiement groupes		300,00			
	<i>sous -Total</i>	11078,24		<i>sous -Total</i>	23138,00
Autres activités					
autres activités		712,00	activités		419,50
	<i>sous -Total</i>	712,00		<i>sous -Total</i>	419,50
Services extérieurs			Adhésions/Dons		
assurance		84,31	adhésions		515,00
fourniture de bureau		64,18	dons individuels		250,00
	<i>sous -Total</i>	148,49	dons entreprises		11233,06
				<i>sous -Total</i>	11998,06
Autres services extérieurs					
publicité merchandising		858,89	subventions		0,00
frais bancaire		49,50	divers		8,60
déplacements missions		187,20			
divers		695,16			
	<i>sous -Total</i>	1790,75		<i>sous -Total</i>	8,60
TOTAL CHARGES		13729,48	TOTAL PRODUITS		35564,16
		RECETTE	21 834,68 €		
		<i>report résultat 2018</i>	3 150,09 €		
		RECETTES	24 984,77 €		

V. 12.12.19

dépenses non saisies en banque
recettes non saisies en banque
RECETTES 2020
espèces non apparue en tréso

23575,56 Solde trésorerie au 20/01/2020

1 370,79 €

2 860,00 €

25,00 €

55,00 € (50 € deplact tramp + 5 € achat serviette chabada)

0,00 € tréso - compta